

# Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY  
N° SIRET: 81359270600010  
SASU au capital de 1500€  
CODE NAF: 8559A  
Code TVA: FR 13 813592706  
06-08-11-33-45  
N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45  
PF2/ VRRMEP /V18JUIN2025 ANNEXE 4



## INTITULÉ DE LA FORMATION:

**Vérifier, réceptionner et Réaliser la maintenance des Échafaudages de Pied au sens de la R408.**

« Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS. »  
(cf. §2.1 du cahier des charges des dispositions spécifiques R408 et R457 « le dispositif d'habilitation »)

### Finalité de la formation :

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en services, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant pour sa propre activité.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner (1) l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage (2) d'éléments de l'échafaudage).
- Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

### Objectifs pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications,
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

### Public visé :

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 Décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise, conformément à la notice du fabricant, pour sa propre activité. Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise en service à disposition d'un échafaudage.

- **Nota :** le chef d'établissement demeure responsable de confier la mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

### Nb de stagiaires par session :

Effectif minimum : 3 stagiaires  
Effectif maximum : 10 stagiaires  
par formateur

### Pré-requis :

Le stagiaire doit :

Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...).

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou aide montage ou encadrement de chantier.

Maitriser de la langue française, les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans.

### Durée : 2 jours soit 14 heures

THEORIE : 50% PRATIQUE : 50%

Nota : Dans le cas où la formation « Vérifier, réceptionner, réaliser la maintenance des échafaudages de pied » - 2 jours est associée à la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » - 3 jours la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours

### Lieu :

Cette formation organisée en Inter-entreprises et/ou Intra-entreprise.

### Coût :

#### **Si minimum 3 stagiaires :**

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.  
/ Jour / Stagiaire.

#### **Si maximum 10 stagiaires :**

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.  
/ Jour / Stagiaire.

**HORS LOCATION D'ECHAFAUDAGE NF.**

# Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY  
N° SIRET: 81359270600010  
SASU au capital de 1500€  
CODE NAF: 8559A  
Code TVA: FR 13 813592706  
06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45  
**PF2/ VRRMEP /V18JUIN2025 ANNEXE 4**



## Financement de la formation :

La formation peut bénéficier d'une prise en charge, il appartient à chaque stagiaire de se renseigner auprès de son O.P.C.O..

## Méthodes pédagogiques :

Exposés,  
Apports théoriques, mises en situations pratiques – le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

## Moyens pédagogiques / matériel utilisé :

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.  
Les locaux : voir plan espace pédagogique  
Vidéoprojecteur  
Livret de stagiaire, support de cours,  
Paper board,  
EPI catégorie 3 : Système d'arrêt de chute.  
Mise à disposition de matériels d'échafaudage de pied (cadres et Multidirectionnel – type MDS) certifiés NF,  
-Montage à cadres ancré sur façade :  
3 travées de 3 Niveaux en montage, démontage en sécurité collective ( MDS), avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.  
- Montage poutre de franchissement mini 4 m : et/ou escalier d'accès  
3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.  
Extractomètre de type DYNATEST.

## Formateur / Moyen encadrement :

Dominique BERY  
Formateur certifié Échafaudage de Pied – R408 par le réseau l'Assurance Maladie –Risques professionnels / INRS.

## CONTENU:

Modules Théorique / Pratique :  
Les enjeux de la prévention,  
Les rôles et responsabilités des différents acteurs  
La prévention des risques :  
- Signaler les situations dangereuses  
- Communiquer - rendre compte

Définitions et terminologie - Différents types d'échafaudages selon leur domaine d'utilisation et sur l'exploitation de la notice du fabricant. Eléments constitutifs.

- Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation (PIED).
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.
- Réception des échafaudages :  
Adéquation de l'échafaudage • Contraintes spécifiques liées à l'environnement • Etat des éléments constitutifs • Stabilité et résistance des appuis (répartition, descentes de charges) • Ancrages et amarrages • Signalétique • Conformité aux instructions du fabricant et aux : plans de montage - Points de contrôle

### Rapport de vérification (méthode)

### Maintenance des échafaudages :

Charges admissibles • Dégagement des circulations • Points de contrôle • Mesures de sécurité en cas de variations météorologiques préjudiciables à la sécurité.

Le compte-rendu/procès-verbal de réception

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

## Matériels :

Le stagiaire devra amener ses protections individuelles catégorie 1 et 2 (chaussures de sécurité, gants, lunettes.)

## Modalités d'évaluation :

Évaluation des connaissances ( tests théorique sous forme de QCM, questions écrites sur la théorie).

L'évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liés aux compétences à évaluer (montage, vérification utilisation) obligatoires réalisés lors d'applications pratiques

## Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY  
N° SIRET: 81359270600010  
SASU au capital de 1500€  
CODE NAF: 8559A  
Code TVA: FR 13 813592706  
☎ 06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45  
**PF2/ VRRMEP /V18JUIN2025 ANNEXE 4**



au plus proche de situations réelles de travail.  
(Plateforme pédagogique équipée d'échafaudage).  
A partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage.  
Ce modèle de rapport devra à minima contenir les éléments des annexes 6 et 7 de la recommandation R 408.

### Validation visée :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation et un certificat issu de FORPREV validant les acquis. (selon § 3.10 des documents de référence « les attestations de compétence formation et professionnelle »).

### Suivi :

Feuille d'émargement collective  
Attestation de présence individuelle